



COMMISSION DEPARTEMENTAL des TERRAINS et INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Réunion N°1 du 13/09/2019

Président : M. CARRETO Antonio

Présents : Mme. PASDELOUP Martine, M LEFEUVRE Louis

VITRYS SUR SEINE (94)

Stade PILLAUDIN – NNI 94 0810601

RAPPEL : Suite demande de la C.D.T.I.S., PV du 06/03/2019

La C.D.T.I.S. demande que l'aire de jeu soit remise en état, afin de permettre aux joueurs d'évoluer dans les conditions de sécurité requises à la pratique du football

Aux vues de la dangerosité de l'aire de jeu du Stade Pillaudin, la CDTIS indique que toutes les compétitions officielles de football ne peuvent avoir lieu sur les installations du stade Pillaudin, tant que les travaux de remise en état de l'aire de jeu ne soient réalisés.

La C.D.T.I.S. demande qu'un retour lui soit fait afin d'effectuer une visite de contrôle et permettre la reprise des compétitions.

VILLE DE CRETEIL (94)

STADE BASE CENTRALE (ex APSAP) – NNI 94 0280401

Transmission du dossier à la C.R.T.I.S. suite à la visite des installations par M. CARRETO de la C.D.T.I.S. du District du VAL DE MARNE en date du 21 juin 2019.